



SAVOIR ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE GEPP (GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS)

[Dernière mise à jour : juin 2026]

Contexte

Face aux évolutions des métiers, des organisations et des besoins en compétences, les structures doivent anticiper et sécuriser leurs ressources humaines. La GEPP permet de structurer une démarche proactive pour accompagner les parcours professionnels et les transformations de l'organisation.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront **en capacité de concevoir, structurer et déployer un dispositif GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) adapté aux enjeux de leur organisation.**

Les points clés de la formation

- S'approprier les principes et étapes de construction d'une démarche GEPP
- Identifier des leviers favorisant les parcours professionnels et la mobilité interne
- Comprendre comment intégrer le développement des compétences et la formation
- Savoir anticiper les évolutions des emplois et les besoins en recrutement
- Identifier les outils de pilotage et de suivi de la démarche GEPP

Public concerné

Cette formation s'adresse aux dirigeant(e)s et à toute personne en charge des ressources humaines ou impliquée dans la gestion des emplois, des compétences et des parcours professionnels au sein de la structure.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et interactive mixant concepts, quiz, échanges guidés, exercices pratiques sur la mobilité, le plan de développement des compétences, la stratégie de recrutement et cas pratique « fil rouge » sur la construction d'un plan d'action GEPP.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression du participant tout au long de la formation au moyen des méthodes pédagogiques.

Le participant complète un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

**Modalités pratiques**

Durée : 2 jours soit 14 heures.

Format : en présentiel en interentreprises dans nos locaux ou en intra-entreprise (lieu à définir).

Programmation : selon notre planification semestrielle pour une interentreprises ou à définir ensemble pour une intra-entreprise.

Modalités et délais d'accès

En interentreprises : la planification est accessible sur notre site Internet. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.

En intra-entreprise : notre organisme de formation s'engage à vous répondre sous 72 heures. Sauf cas particulier, le délai pour la mise en place d'une formation est habituellement de 2 mois.

Qualiopi

NEOPTIMA est **certifié QUALIOPi** au titre de la catégorie actions de formation.

Certificat Qualiopi N°21FOR00471.2

Accessibilité

Un ou des stagiaires sont en situation de handicap ?

Contactez Marie-Laure LAUTIER – Référente handicap – pour étudier les besoins en adaptation des moyens pédagogiques et/ou logistiques et la faisabilité de votre demande.

Tarifs

En interentreprises : 600 euros nets* par stagiaire.

En intra-entreprise : tarif sur demande (un devis personnalisé vous sera proposé après analyse de votre besoin).

* Honoraires exonérés de TVA en vertu de l'article 261 du Code Général des Impôts relatif à la formation professionnelle continue.

Contacts

Pour obtenir le programme détaillé, toute information complémentaire ou vous inscrire, contactez Marie-Laure LAUTIER :

- NeoptimaRH@neoptima.com
- 04.11.95.00.62